

Bien régler l'installation de chauffage de votre logement

Guide de bonne gestion en 9 questions



Mai 2015



PREAMBULE

BIEN RÉGLER SON INSTALLATION DE CHAUFFAGE PERMET AVANT TOUT DE RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

Mais, associé à une ventilation adaptée de votre logement, cela permet également de réduire les risques d'apparition de problèmes d'humidité (voir le folder « Bien ventiler votre logement - Guide de bonne gestion en 7 questions »).

A travers 7 questions, ce guide a pour objectif de vous donner les conseils utiles pour bien gérer l'installation de chauffage de votre logement, ainsi que les démarches à suivre en cas de problème avec votre chaudière, avant d'appeler le service dépannage et pour vous éviter des frais inutiles.

Un conseil : avant tout, lisez le mode d'emploi de la chaudière avant de solliciter l'intervention d'un chauffagiste.

Le respect de ces petits trucs et astuces génère automatiquement des économies d'énergie et une contribution au respect de l'environnement !

Toit & moi



1. Comment régler mon thermostat d'ambiance?



Conseil : réglez le thermostat d'ambiance présent dans le living sur 20/21°C le jour, sur 16/17°C la nuit et en cas d'absence (pas plus de 5° de différence !)

Saviez-vous que : à partir de 20°C, augmenter la température ambiante de 1°C correspond à une augmentation d'environ 6% sur sa facture de chauffage ?

Toit & moi



2. Comment régler les vannes des radiateurs ?



Conseil : réglez les vannes thermostatiques une bonne fois pour toute et n'y touchez plus !

- Dans le living = ouvertes complètement (vannes thermostatiques ou classiques)
- Dans les chambres = position 2 ou 3 afin d'obtenir une température plus basse que dans le living (conseillé pour mieux dormir !)

Saviez-vous que : ouvrir à fond une vanne thermostatique ne permet pas de chauffer plus vite, toujours gérer la température via le thermostat d'ambiance.

Toit & moi



3. Comment gérer correctement les radiateurs ?



4 conseils simples :

1. dépoussiérer les radiateurs régulièrement
2. ne pas y déposer de linges
3. ne pas positionner de meuble devant
4. purger annuellement chaque radiateur





4. Que faire en période estivale ?



- ➔ Lorsque vous souhaitez obtenir uniquement de l'eau chaude en période d'été, baissez simplement le thermostat

- ➔ Si vous vous absentez pour plusieurs jours en dehors des périodes hivernales, mettez votre chaudière à l'arrêt





5. Comment vérifier la pression d’eau dans la chaudière ?

La pression de l’eau est indiquée sur l’écran de votre chaudière. Elle doit toujours être à **minimum 1 bar et maximum 2 bar**.

Si ce n’est pas le cas, faites un appoint d’eau en ouvrant les deux robinets rouges placés sous la chaudière jusqu'à obtenir une pression entre 1,0 et 2,0 bar.

Si le remplissage doit être renouvelé trop souvent, il pourrait peut-être s’agir d’une fuite dans votre installation. Dans ce cas, contactez-nous!





6. Ma chaudière est-elle bien alimentée en gaz ?

- Si vous avez une cuisinière au gaz, vérifiez si elle est toujours bien alimentée
- Si vous disposez d'un compteur à carte, vérifiez si le crédit est inférieur à 7€
- Vérifiez également si vos voisins ont encore du gaz



➔ **Si votre logement n'est plus alimenté en gaz, appelez le gestionnaire de réseau ORES au 078/78 78 00**





7. Ma chaudière est-elle bien alimentée en électricité ?

- Vérifiez que l'écran de contrôle de la chaudière comporte encore des inscriptions
- Vérifiez que le témoin de tension rouge ou vert au dessus de l'écran est allumé
- Vérifiez que la prise de la chaudière est branchée sur le secteur
- Vérifiez que les fusibles du circuit électrique de la chaudière sont enclenchés
- Vérifiez si vos voisins ont encore de l'électricité



➔ **Si votre logement n'est plus alimenté en électricité, contactez le gestionnaire de réseau ORES au 078/78 78 00**





8. Que faire si un code défaut apparaît sur l'écran de ma chaudière ?

En cas d'anomalie, un code défaut apparaît sur l'afficheur du tableau de commande et l'indicateur de fonctionnement du tableau de commande clignote en rouge.

➔ **Appuyez sur le bouton RESET, si la chaudière ne redémarre pas, notez le code avant de téléphoner au chauffagiste**

Code défaut	Cause possible	Solution
L'afficheur est éteint.	Coupure de courant électrique	Vérifiez qu'il n'y a pas de coupure du réseau électrique et que l'appareil est correctement branché Dès que l'alimentation électrique est rétablie, l'appareil se remet automatiquement en service. Si le défaut persiste, contactez un professionnel qualifié.
F1 ou F4	Défaut d'allumage	Mettez l'appareil hors service. Attendez 5 secondes puis remettez l'appareil en service. Si le défaut persiste, contactez un professionnel qualifié.
F2	Défaut d'extraction ou de l'aspiration de l'air.	Le système de sécurité interrompt le fonctionnement de l'appareil. Mettez l'appareil hors service. Attendez 5 secondes puis remettez l'appareil en service. Si le défaut persiste, contactez un professionnel qualifié.
F5	Défaut surchauffe	Contactez un professionnel qualifi

Toit & moi

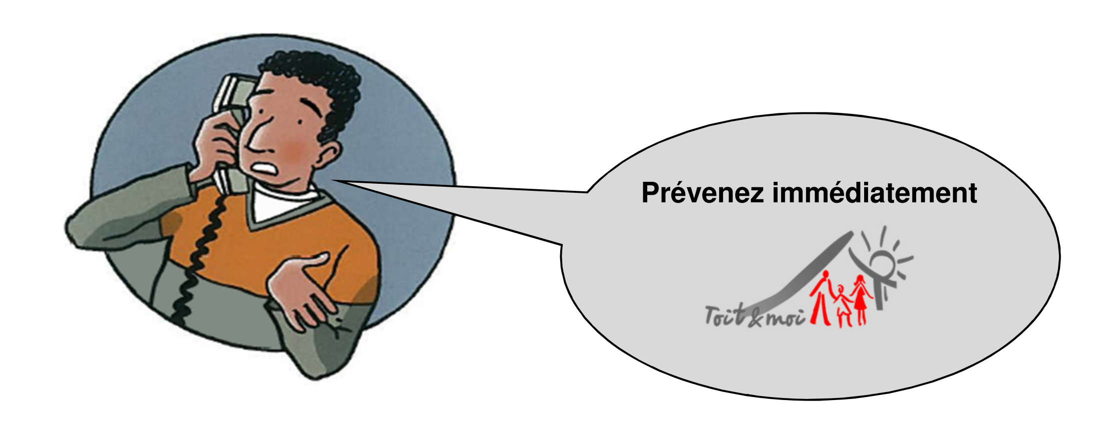


9. J'ai suivi tous les conseils et ma chaudière ne fonctionne toujours pas ?

Après avoir vérifié tous ces points, si le problème persiste, contactez toit & moi.



N'essayez jamais de procéder vous-même à l'entretien ou aux réparations de votre appareil et ne le remettez en fonctionnement que lorsque la panne a été résolue par un professionnel qualifié !







Toit & moi, Immobilière sociale de la région montoise

Société Coopérative à Responsabilité Limitée
Siège social : Place du Chapitre n°2 à 7000 MONS
Agréation SWL : 5390
TVA : BE 0401.125.484
Tél. services techniques : 065 / 47 02 01
Tél. services administratifs : 065 / 47 02 02
Email : info@toitetmoi.be
www.toitetmoi.be



Mai 2015